



Commune de Lussac
 Conseil municipal

présents : 10
 votants : 14
 absent : - excusé : 4
 procuration : 4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023_06_12-024

Objet : Décision modificative n° 2 : crédits supplémentaires

L'an deux mille VINGT TROIS, le 12 Juin, à dix-huit heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 02 JUIN 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Dorothee BRETON, Maire.

Présents : Mme BRETON Dorothee, Maire, Mme BITARD Céline, Mme MATHIEU Julie, MME PIARDET Corinne, M. DELAIRE Claude, M. MAMERT Jean-Michel, M. PIARDET René, M. BOUDOT Vincent, M. GATINEL Didier, Mme FORESTIER Nathalie.

Absent :

Absents excusés : M. BRINGART Christophe, Mme BOUCHE Coralie, M. VILAIN Paul, M. LAGARDE Dominique.

Exclus :-

Procurations : M. VILAIN Paul à Mme BRETON Dorothee, Maire. M. BRINGART Christophe à Mme MATHIEU Julie, Mme BOUCHE Coralie à MME BITARD Céline, M. LAGARDE Dominique à M. GATINEL Didier.

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Julie

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5

Vu le budget de la ville ;

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023 :

IMPUTATION	OUVERT	REDUIT	COMMENTAIRES
DI 040 139158 OPFI (ordre)		274 510,00	
DI 040 28041582 OPFI (ordre)	20 000,00		
RI 021 021 OPFI (ordre)	274 510,00		
RI 13 13251 OPNI		20 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	20 000,00	
	Réductions	274 510,00	
Recettes :	Ouvertures	274 510,00	
	Réductions	20 000,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.	509 020,20	

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	254 510,00
Solde Réductions	254 510,00
Ouv. Réd.	509 020,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité absolue :

- **APPROUVE** les virements de crédits susmentionnés sur le budget de l'exercice 2023.

Fait à LUSSAC, le 15/06/2023

Le Maire,
 Dorothee BRETON.